Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 142 (1997)

Heft: 8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mort au double langage !

Or donc voilà que, dans l'édition du mardi 27 mai 1997 de *La Liberté*, le conseiller d'Etat socialiste Claude Grandjean, directeur de la Justice, de la Police et des Affaires militaires du canton de Fribourg crie au scandale!

Dès l'an prochain, les commandes passées par le Département militaire fédéral aux cantons (à leurs artisans, à leurs petites et moyennes entreprises) vont diminuer. Raisons: les effectifs régressent, les stocks sont encore suffisants. Les besoins en tenues de sortie, de camouflage, en travaux de sellerie sont donc en baisse.

« On a trompé les gens ! » « C'est du bricolage ! » « C'est inacceptable » s'indigne le Directeur militaire fribourgeois. Qui ajoute même qu'à Genève, le 22 mai 1997, à l'occasion de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires militaires, « c'est tout juste si on n'a pas liquidé l'affaire en douce... » Cette réaction est la preuve d'un double langage.

Rappel de l'évidence

Le Parti socialiste – auquel appartient de corps et de cœur le conseiller d'Etat Claude Grandjean – soutient l'initiative visant à réduire de moitié les dépenses militaires de la Confédération. Ce même parti a combattu – le 8 juin dernier – pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre et donc pour la suppression de plusieurs milliers de postes de travail en Suisse. En un mot, comme en plusieurs initiatives, le Parti socialiste veut l'abolition progressive de l'armée et l'affaiblissement définitif de la défense nationale.

Et voilà que sur ce chemin-là, le socialiste Claude Grandjean crie au scandale parce que quelques commandes militaires vont normalement diminuer! Ce double langage est incompréhensible. C'est un euphémisme. Non, ce double langage est populiste et indigne d'un conseiller d'Etat, directeur des Affaires militaires, patron des officiers, sous-officiers et soldats-citoyens de son canton.

Interrogé par le même journal à l'occasion de ses 100 jours, le directeur des Affaires militaires affirmait qu'un conseiller d'Etat « n'a pas le temps de réfléchir ». Il n'aura fallu que 47 jours de plus à Claude Grandjean pour en apporter la preuve.

Colonel Jean-Luc Piller *Bulletin Société fribourgeoise des officiers*, N° 6/juin 1997.



BUCHER-GUYER SA 8166 Niederweningen/Suisse Téléphone +41-1-857 22 11 Téléfax +41-1-857 22 49